



Le premier événement marquant de ce début d'année fut l'incendie survenu fin janvier, quand, en très peu de temps, un quart du bâtiment de l'ancienne perception est parti en fumée malgré l'intervention rapide et efficace des pompiers.

L'autre événement, bien plus agréable qui restera dans nos souvenirs fut l'installation du chapiteau de la compagnie «Quotidienne» qui justement nous a fait oublier le quotidien en nous entraînant dans le monde merveilleux des artistes, au fil des spectacles que petits et grands ont pu apprécier. Cette parenthèse artistique que nous proposons à tous les habitants ainsi qu'aux enfants des écoles ne pourrait exister sans l'association A4 avec qui nous collaborons depuis plusieurs années ni l'implication communale avec notamment l'aide logistique précieuse de nos agents techniques qui ont d'ailleurs été remerciés chaleureusement par la compagnie. Lors de la séance du 7 mars, Madame le commandant Reboul et le lieutenant Hallez sont venus présenter aux élus le protocole de participation citoyenne, pour une communication active et encadrée entre les administrés, la gendarmerie et la municipalité. Déjà testée dans d'autres communes pour développer l'entraide et enrayer les cambriolages et

autres incivilités, cette initiative, validée par la sous préfète si elle est mise en place, ne peut se faire qu'avec l'adhésion des hilaïrois ; c'est pourquoi une réunion publique vous sera proposée dans les prochaines semaines.

Quoiqu'il en soit, je vous engage à être prudents lorsque vous êtes sollicités soit par téléphone ou directement à domicile. Actuellement certains démarcheurs se présentent pour vérifier vos isolations des combles ou l'état électrique de votre logement en se disant mandatés par EDF et/ou la Mairie. La Mairie ne mandate jamais les organismes pour faire du démarchage et les documents présentés avec le logo EDF sont évidemment faux puisque EDF est devenue ENEDIS.

Le 28 mars, ce fut l'ultime conseil municipal auquel assistait notre secrétaire Josseline Berson. Arrivée en 2015, elle a choisi une nouvelle orientation de carrière. Merci à elle pour ces 3 ans passés au service de la commune, nous lui souhaitons le meilleur pour les années à venir.

Ce même soir, les élus ont fait connaissance avec Myriam Conil-Combeau, sa remplaçante, qui a déjà pris ses fonctions tout d'abord en alternance 3 jours par semaine pour être définitivement à temps plein au 1er juin prochain. Au cours de cette

séance, les comptes administratifs 2017 et budget prévisionnel 2018 ont été votés. L'essentiel à retenir est que, malgré les lourds travaux d'aménagement du bourg et leur impact budgétaire, il n'y aura pas d'augmentation des taux communaux d'imposition.

Enfin je voudrais souligner le soutien de l'agence Adour-Garonne qui nous a attribué des subventions pour le diagnostic du plan d'entretien communal et pour l'achat de matériel concernant la mise en oeuvre de ce plan zéro-phyto ainsi que pour la mise en valeur du bramerit et de son projet pédagogique (voir page 6).

Les associations sont nombreuses à St Hilaire ; aussi beaucoup d'activités sont proposées tout au long de l'année (agenda page 7 pour trouver les manifestations qui vous intéressent et découvrir celles que vous ne connaissez pas). Les bénévoles qui s'engagent pour faire vivre leur village méritent d'être soutenus.

En attendant le plaisir de vous y rencontrer, je vous souhaite un bel été.

Bonne lecture, cordialement à votre service.

Didier BASCLE



RENTREE SCOLAIRE 2018/2019

1- obtenir un certificat d'inscription à la mairie. Pour cela s'y présenter avec le livret de famille, un justificatif de domicile, et le numéro de CAF ou MSA.

2- procéder à l'inscription à l'école muni du certificat d'inscription, du livret de famille et du carnet de santé.

Les dates d'inscription aux écoles seront communiquées par la mairie.

CONTACTS MAIRIE

Téléphone : 05 06 46 95 30 05

Email : mairie@sainthilairedevillefranche

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 14h00 / 16h00

Mardi, jeudi et vendredi : 09h00 / 12h00
14h00 / 18h15

Mercredi : 09h00 / 12h00



L'orchestre de l'ADMS au téléthon



Déco de Noël devant la salle des fêtes



Les pompiers réunis pour la Sainte Barbe



Notre chef de centre décoré de la médaille d'honneur avec rosette pour services exceptionnels



3 février les déambulations de Monsieur carnaval en route vers le bûcher



Cirque en Vals de Saintonge du 21 mars au 3 avril



24 mars, l'ADMS représentée par les « Girly's dream »



24 mars, Angie Palmer et son groupe



30 mars, Vol d'usage par la Compagnie Quotidienne

TRAVAUX

- Depuis le début de l'année 2018, les travaux du **Crignolet** sont en cours dans le but d'installer le tout-à-l'égout et de renouveler les conduites d'eau potable.
- **Aux Grands Bégauts, la Fuie, Barreau et Chez Seguin**, les conduites d'eau potable sont en cours de renouvellement.
- **Rue du Gué**, le tout-à-l'égout méritant réparation un réaménagement de la conduite est programmé.



Tranchées allant jusqu'à 3m de profondeur
au Crignolet

Il est prévu que tous ces travaux soient terminés fin Mai.

Sur nos chemins communaux, il est prévu :

- Réparation du pont de Laléard pour faciliter la circulation des engins importants.
- Réfection du chemin communal depuis le pont de Laléard jusqu'à la RD150 au niveau des Ambulances. Dans le virage, pour améliorer l'écoulement des eaux de ruissellement, une buse

sera posée et une bordure sera réalisée. Ce chemin étant emprunté tous les jours par le bus scolaire.

En ce qui concerne les travaux de réaménagement du bourg, les services départementaux ont lancé les appels d'offres. Le choix des entreprises sera fait avant l'été, le début du chantier étant toujours programmé pour cet automne.

Avant ce réaménagement, il nous faut **mettre aux normes les toilettes publiques** situées derrière l'église. Ceci est programmé pour ce printemps.

En cette année de **centenaire de la fin de la 1ère guerre mondiale**, le monument aux morts mérite réparation, un tailleur de pierre a été missionné pour ce travail.

Le 23 janvier, un **incendie s'est déclaré dans l'ancienne perception**, détruisant un quart du bâtiment. L'assurance prenant en charge les réparations, les travaux de reconstruction vont débuter prochainement.



EHPAD LES 2 CEDRES

Attendu tout l'après-midi du 3 février par nos résidents, vers 18h les portes de l'EHPAD se sont ouvertes sur une animation tant colorée qu'animée : Le Carnaval. Les enfants habitués à rencontrer nos aînés ont entraîné les adultes dans la découverte de ce lieu de vie. Cet « entracte » fort apprécié sera à pérenniser.

Concernant l'animation proposée aux résidents de l'EHPAD, **l'infirmière souhaiterait contacter et rencontrer les associations de Saint Hilaire de Villefranche afin d'échanger sur les possibilités d'ouvrir l'EHPAD vers l'extérieur.** Les résidents étant, pour certains, très dépendants, les échanges possibles seront peut-être limités mais quels qu'ils soient, ils pourront être un plus pour nos aînés. Les

responsables des nombreuses associations présentes sur la commune, sensibilisées par cette proposition d'échanges, même sur une courte durée, peuvent d'ores et déjà faire part de leurs idées en se rapprochant de la secrétaire du CCAS ou de l'IDE présente sur l'EHPAD les lundis, mercredis et vendredis. Téléphone : 05.46.95.33.64



DEFIBRILLATEUR

La commune s'est équipée d'un **défibrillateur** automatique, DAE, accessible à tous depuis la salle des fêtes comme de l'extérieur. Il est situé sous le auvent de la salle des fêtes côté nord (côté tennis). Son fonctionnement est simple d'utilisation, il est vocal, il suffit de respecter les instructions émises par l'appareil.

Quand et comment utiliser cet appareil ?

Un défibrillateur ne doit être utilisé que lorsque la victime est en arrêt cardiorespiratoire, qu'elle ne répond pas aux stimulations et qu'elle ne respire plus.

En présence d'une victime en arrêt cardiorespiratoire, il faut en premier lieu **appeler les secours en composant le 15 ou le 112**. Une fois le défibrillateur sur place, il faut rapidement le mettre en marche, coller les 2 électrodes (sorte de patch à coller sur la clavicule droite et sous l'aisselle gauche, ces emplacements sont dessinés sur le défibrillateur) puis suivre les instructions vocales indiquées par l'appareil. Le DAE, déclenche le choc sans l'intervention du secouriste.



HORIZON VACANCES JEUNESSE

Pour l'été 2018, le département de la Charente-Maritime propose, aux enfants de 6 à 16 ans, **77 séjours en France et à l'étranger**. En fonction du quotient familial ils peuvent bénéficier de **Bons Vacances**.

Pour plus d'information consulter le site « charente-maritime.fr » ou téléphoner au 05.46.317.236/238

COMMUNIQUE DU PANIER EN PAYS HILAIROIS

Le Panier en Pays Hilairois est une association partenaire de la Banque Alimentaire de la Charente-Maritime. Sa mission est simple: **lutter contre la faim et le gaspillage**. A St Hilaire, elle accueille les bénéficiaires 1 semaine sur 2, le mardi des semaines impaires et leur distribue de la nourriture. L'équipe, composée d'une dizaine de bénévoles est à la recherche de **membres supplémentaires**. Les personnes de bonne volonté peuvent se renseigner au 05.46.95.94.47

LE NAUTIC CLUB HILAIROIS



Ouverture du Club d'été à la piscine « Benoit BRY » de Saint Hilaire de Villefranche à partir du 16 Juin au 2 septembre 2018

Le club et ses activités sont **ouverts à tous** : enfants, adolescents et adultes.

Les activités proposées sont :

- **Club d'été pour les 6-16 ans** pour découvrir et développer la natation, le water-polo, la nage synchronisée 3 fois par semaine à partir du 9 Juillet.

- « **Nage adulte** » pour les nageurs de tout niveau qui veulent s'entraîner à leurs rythmes dans des lignes d'eau réservées. 4 créneaux hebdomadaires, à partir du 20 juin.

- **Activité « Forme et Santé »** par groupe de 8 maxi, activité adaptée à différentes pathologies (problèmes cardiaques, mal de dos, diabète etc...), à partir du 10 juillet.

- **Soirée animation mensuelle** en nocturne les 16/06, 27/07 et 24/08

- **Snack Buvette**

Portes ouvertes le samedi 16 Juin : la piscine et ses activités seront ouvertes gratuitement, de



14h30 à 23h. Ballet de Natation synchronisée - Monopalme

N'hésitez pas à nous contacter :

⇒ 06.89.71.94.73

⇒ nch17contact@gmail.com

⇒ www.nch-17.fr



Depuis septembre 2017 le club de football de St Hilaire de Villefranche a obtenu le label jeune pour son école de football. Ce dernier est décerné par la Fédération Française de Football.

Pour obtenir ce label, le club a travaillé depuis plusieurs années. Il y a 4 domaines analysés par la fédération :

- Le projet associatif qui concerne les effectifs du club, les équipes jeunes et les infrastructures. Dans ce domaine, le club a la chance de posséder depuis plusieurs années des équipes de jeunes dans toutes les catégories.

- Le projet sportif où l'on retrouve les contenus annuels des entraînements, leur organisation, la présence des équipes pour les compétitions, le développement du football diversifié (futsal, beach soccer...)

- Le projet éducatif vise à inculquer aux jeunes licenciés âgés de 5 à 18 ans, les valeurs du football : plaisir, respect, engagement, tolérance et la solidarité par l'apprentissage de règles de vie et de jeu, déclinées autour de 6 thèmes (santé, engagement citoyen, environnement, fair play, règles du jeu et de l'arbitrage et culture foot).

- Le projet encadrement et formation où l'on retrouve l'organigramme du club. Il est indiqué quel

éducateur est responsable d'une équipe de jeunes et quels diplômes ont été obtenus au sein du club.

Le travail réalisé par tous les membres du club pour obtenir ce label nous a permis de progresser dans tous les domaines cités ci-dessus. Nous accueillons et suivons les jeunes du mieux possible en essayant d'être toujours à l'écoute des jeunes et de leurs parents. Evidemment, on peut toujours faire mieux et c'est ce que nous essaierons de réaliser dans le futur en nous adaptant à l'évolution de la pratique du sport au travers de la demande de nos jeunes licenciés.



Tournoi FIFA 2018

Samedi 3 février, le club de football de Saint Hilaire de Villefranche organisait son traditionnel tournoi de football sur Playstation.

Près de 30 jeunes du club ont participé à cette compétition. Dans un premier temps, il y a eu les matchs de poules puis les huitièmes, les quarts, les demis et la finale. Une organisation copiée sur une coupe du monde. Ainsi sur les écrans, avec les jeunes aux manettes, nous avons pu observer les plus grands clubs européens.

Cet après-midi a vraiment été un moment de convivialité pour les jeunes, leurs familles et camarades qui étaient là pour les encourager.

La journée s'est achevée avec un apéritif et un repas.

Vainqueur des moins de 10 ans : Ravi Beijnes

Vainqueur du tournoi plus de 10 ans : Lucas Belabed



Les participants du tournoi interne lors de l'assemblée générale

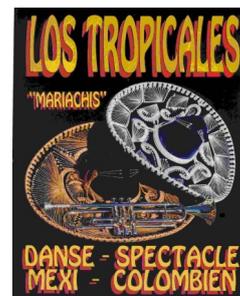
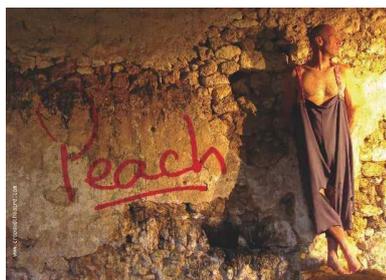
Saint-Hilaire en fête est une animation destinée aux hilairoises et hilairois et qui s'étend sur 3 jours.

- ⇒ le vendredi 6 juillet, un **loto** à 20h30 dans la salle des fêtes organisé par la **Société des fêtes**.
- ⇒ Le samedi 7 juillet, soirée organisée par la **municipalité** et composée de plusieurs évènements :
 - **Une exposition** sur le projet pédagogique sera installée dans la salle des fêtes.
 - De 16h à 21h, un **marché Bio** se tiendra sur l'esplanade devant la salle des fêtes. Les exposants seront tous adhérents à GAB17 qui est un syndicat agricole ayant pour vocation de fédérer les agriculteurs biologiques du département.
 - A 18h, nous pourrons rire et applaudir le clown « **Peach** », artiste local de spectacle de

rue très connu dans la région. Spectacle gratuit.

- A 19h, les conseillers municipaux serviront le **traditionnel apéritif** à tous les administrés de St Hilaire.
 - A 20h, **pique nique ou repas champêtre** à réserver auprès des producteurs du GAB17.
 - A 21h, concert dans la salle des fêtes de « **Los Tropicales Mariachis** » groupe de musique mexicaine accompagné par ses danseuses. Entrée gratuite.
 - A 23h15, **feu d'artifice** tiré depuis le Champ du Pitonneau situé à côté de la piscine.
- ⇒ Le dimanche 8 juillet, toute la journée, une **brocante** organisée par le **club football** sera installée dans la salle des fêtes et tout autour de cette salle.

Le programme complet sera diffusé ultérieurement.



PROJET DE MISE EN VALEUR DU BRAMERIT AUTOUR DES ESPACES PUBLICS DU BOURG

Les classes de **CM1** et **CM2** ont débuté leur réflexion sur la mise en valeur du Bramerit autour des espaces publics (piscine, plateau sportif, parc de l'ancienne perception etc.). Au côté des **deux enseignantes**, le **Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE)** et l'**association Nature environnement 17** interviennent en classe et sur le terrain depuis le mois de janvier pour accompagner les enfants sur ce projet pédagogique. **Les animateurs de la CDC participent également à cette démarche.** Comment valoriser ces espaces pour les rendre conviviaux tout en préservant la richesse environnementale qui s'y trouve et qui en fait l'intérêt. **Une exposition se déroulera du 29 juin au 7 juillet pour présenter le fruit du travail mené**, il sera complété par des panneaux sur « les milieux aquatiques » prêtés par l'agence de l'eau Adour-Garonne.



Photos CAUE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE

*Vous aimez la lecture, vous voulez partager ce plaisir
avec votre famille, vos amis ?
Venez nous rejoindre !*



pour les adultes

**ROMANS ~ DOCUMENTAIRES
POLICIERS ~ LIVRES RÉGIONAUX ~ CD...**

Pour les petits - les enfants - les ados

**ROMANS ~ ALBUMS ~ BD
DOCUMENTAIRES ~ CD...**



vous attendent et vous seront prêtés gratuitement.

Vous serez accueillis par notre équipe de bénévoles tous les :

**MERCREDIS de 16h00 à 18h00
VENDREDIS de 16h00 à 18h00
SAMEDIS de 10h00 à 12h00**



Contacts : 05.46.95.48.16 (aux heures d'ouverture)
Mail : biblioshv17@gmail.com
Adresse : Mairie de St Hilaire (porte côté gauche)
22 Avenue de St Jean d'Angély

AGENDA DES MANIFESTATIONS DE St HILAIRE EN 2018

Date	Intitulé	Organisateur	Lieu	Horaires
28-avr	tremplin musical- concert	RurH'art	Salle des fêtes	de19h à 02h00
29-avr	Thé dansant	Comité danse et loisirs	Salle des fêtes	15h
05-mai	Loto	Société des fêtes	Salle des fêtes	20h30
06-mai	Brocante	Parents d'élèves	Esplanade	Journée
08-mai	Cérémonie	Municipalité	Monument aux morts	11h45
09-mai	Loto	Cyclisme	Salle des fêtes	20h30
12-mai	"Musicale" marche repas	ADMS	Ecole de musique	18h00
13-mai	Loto	Hand ball	Salle des fêtes	14h00
13-mai	VTT marche	Football	Stade	départ de 08h00 à 10h00
19-mai	Portes ouvertes	ADMS	Salle des fêtes	à partir de14h00
10-juin	Festival accordéon	Comité danse et loisirs	Salle des fêtes	14h30 à 21h00
16-juin	7 jours pour bouger	CDC et Nautic Club Hilairois	Piscine	De 14h30 à 23h00
24-juin	Rallye promenade	Société des fêtes	Champ de foire	rendez vous à 8h00
06-juil	Loto	Société des fêtes	Salle des fêtes	20h30
07-juil	St Hilaire en fête	Municipalité	Esplanade	18h00
08-juil	Brocante	Football	Esplanade	Journée
20-juil	Course semi-nocturne	Cyclisme	Rue Fernand Bouhet	départ à 19h00
27-juil	Nocturne avec animations	Nautic Club Hilairois	Piscine	à partir de20h00
3-4 aout	Fest. les ondes s'en mêlent	RurH'art	Ancienne Perception	18h00 le 3 et 15h00 le 4
07-aout	Eurochestreries	Cap Saintonge	Eglise	20h30
15-aout	Cérémonie	Municipalité	Monument aux morts	11h45
24-aout	Nocturne avec animations	Nautic Club Hilairois	Piscine	à partir de 20h00
08-sept	Courses	Cyclisme	Route de Juicq	départ à 15h15
15-sept	Loto	Cyclisme	Salle des fêtes	20h30
16-sept	Bourse puériculture	Bisounours	Salle des fêtes	Journée
22-sept	Marche nocturne	Football	Stade	départ de 18h30 à 20h00
23-sept	Thé dansant	Société des fêtes	Salle des fêtes	15h00
28-sept	Concours belote	Interclub aînés ruraux	Salle des fêtes	14h00
29-sept	Loto	Société des fêtes	Salle des fêtes	14h30
13-14oct	Bourse aux poissons	Aquario Club	Salle des fêtes	2 jours
19-oct	Concours belote	Neige des ans	Salle des fêtes	à partir de 14h00
20-oct	Loto	Solid. Saintonge Casamance	Salle des fêtes	20h30
21-oct	Thé dansant	Interclub aînés ruraux	Salle des fêtes	14h00
28-oct	Thé dansant	Comité danse et loisirs	Salle des fêtes	14h30
03-nov	Concours belote	Comité danse et loisirs	Salle des fêtes	14h00
04-nov	Loto	Club ULM	Salle des fêtes	14h00
10-nov	Loto	Cyclisme	Salle des fêtes	20h30
11-nov	Cérémonie	Municipalité	Monument aux morts	11h45
17-nov	Repas dansant	ACCA	Salle des fêtes	20h30
18-nov	Thé dansant	Société des fêtes	Salle des fêtes	14h30
25-nov	Loto	La Neige des Ans	Salle des fêtes	14h30
01-dec	Gala/Dîner dansant	Société des fêtes	Salle des fêtes	20h30 à 2h30
02-déc	Marché de Noël	APE	Salle des fêtes	Journée
09-dec	Loto	Bisounours	Salle des fêtes	14h30
16-déc	Loto	Solid. Saintonge Casamance	Salle des fêtes	14h30
23-dec	Thé dansant de Noël	Comité danse et loisirs	Salle des fêtes	14h30
31-déc	Réveillon	Interclub aînés ruraux	Salle des fêtes	20h30

Soyez vigilants :

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilants sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux,

carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

Soyez prévoyants :

Photographiez vos objets pour faciliter les recherches en cas de vol ainsi que l'indemnisation par votre assureur.

Les bons réflexes :

- Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je pense à verrouiller mes portes et fenêtres et à bien fermer mes volets. Je ferme également mon garage et mon portail.

- Je ne laisse pas mes clés sous le paillasson ou dans un pot de fleurs.

- Je ne laisse aucun signe de mon absence en ne laissant pas déborder ma boîte aux lettres. En cas d'absence temporaire, je fais garder l'intégralité de mon courrier par mon facteur ou je fais réexpédier mon courrier sur le lieu de mon séjour.

- Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant.

- Je ne laisse pas d'informations (dates de vacances, photos...) que je publie sur les réseaux sociaux et je suis également vigilant avec celles publiées par mes enfants.

- J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage, je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences.

- J'adopte une « vigilance citoyenne », j'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17).

- Je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects.